

SUBVENTION AU TRANSPORT
2025-2026

La Commission de la capitale nationale du Québec offre une subvention pour le transport des groupes d’élèves du Québec participant au [programme Découvrir la capitale nationale](#).
Pour être admissible, il suffit de remplir les conditions suivantes :

- Être une école de la province de Québec;
- Réserver un de nos quatre (4) circuits et l’effectuer en entier;
- Avoir au moins 45 participants le jour de la visite;
- Compléter le formulaire d’évaluation après l’activité;
- Faire parvenir une preuve de facture de service de transport :
- Acquitter la facture du programme *Découvrir la capitale nationale* au complet.

Vous bénéficierez d’un montant forfaitaire variant entre 100 \$ et 400 \$, accordé selon la distance entre votre localité et la ville de Québec (aller simple).

Pour connaître le montant que vous pourriez recevoir, consultez le tableau suivant :

Nombres de participants*	Nombres de subvention applicable
45 à 55	1
56 à 96	2
97 à 144	3
145 à 192	4
193 et plus	5

*Considérant qu’un autobus scolaire peut loger 48 personnes

Distance parcouru (aller simple)	Montant subventionné
Jusqu’à 100 km	100\$
101 à 200 km	150\$
201 à 300 km	200\$
301 à 400 km	300\$
401 et plus	400\$